

UNITÉ DES SOINS PALLIATIFS

Feuillelet d'accueil



Qu'est-ce que des soins palliatifs?

Votre médecin, votre infirmière, votre travailleuse sociale ou encore un proche vous a parlé des soins palliatifs. Chacun se fait une idée de ce que ça peut être. Permettez-nous de vous présenter la nôtre.

L'objectif des soins palliatifs est de soulager la souffrance en offrant des soins globaux et de qualité. Pour ce faire, plusieurs intervenants unissent leurs efforts en vue d'offrir une gamme de soins et services qui touchent différentes dimensions de l'expérience humaine telles que :

- La dimension physique par le contrôle des symptômes ;
- Les dimensions psychologique et spirituelle par notre ouverture et notre respect envers le sens que chacun donne à sa vie et aux épreuves auxquelles il est confronté ;
- Les dimensions familiale et sociale par notre accueil à l'unité, par la reconnaissance du vécu de chacun et par notre disponibilité à soutenir la personne et ses proches.

L'unité des Soins palliatifs est située au 4e étage de l'aile A au pavillon Rosemont de l'HMR. Elle compte 13 chambres dont 11 sont privées et 2 semi-privées. L'attribution des chambres se fait selon la disponibilité au moment de l'admission.

Toute une équipe est là pour vous et vos proches

La personne responsable de l'unité

- Une infirmière, chef d'unité.

Le personnel de l'unité

- Des infirmières qui travaillent de jour, de soir et de nuit,
- Des préposés aux bénéficiaires,
- Un préposé à l'entretien ménager.

Le personnel médical

- Des médecins omnipraticiens dédiés aux soins palliatifs.

À cette équipe se joignent

- Un groupe de bénévoles,
- Un intervenant en soins spirituels,
- Un travailleur social,
- Un psychologue,
- Une conseillère cadre en soins infirmiers oncologiques,
- D'autres professionnels qui répondent à la demande selon les situations : un médecin psychiatre, une physiothérapeute, une inhalothérapeute et une diététiste.

Vous faites également partie de l'équipe

- En nous aidant à déterminer le niveau de souffrance et le soulagement que nous apportons,
- En nous faisant partager vos attentes lors de l'hospitalisation à l'unité,
- En nous indiquant si vous désirez participer à certains soins,
- En collaborant aux mesures visant la promotion de la sécurité de la clientèle tel que l'identification formelle avant chaque traitement et la prévention des chutes et des infections.

Votre infirmière vous fournira l'information nécessaire au cours de votre séjour pour optimiser votre implication et celle de vos proches dans les soins que vous nécessitez.

Les communications avec le personnel soignant

Un membre de votre famille désire entrer en communication avec nous ? Votre infirmière de jour, de soir ou de nuit se fera un plaisir de répondre à son appel et d'y donner suite au besoin.

On peut nous joindre au : (514) 252-3874.

Les communications avec la personne hospitalisée

Vous pouvez joindre le patient directement à sa chambre en composant le : (514) 252-3400, puis faites le 5 suivi du numéro de la chambre.

Les services offerts à l'unité

Le service de pastorale

Un accompagnement spirituel et/ou religieux est offert pour vous et votre famille par un intervenant en soins spirituels en fonction de vos croyances, de vos valeurs et de votre quête de sens.

Il y a également possibilité d'obtenir l'assistance d'un représentant de votre religion.

Une chapelle est accessible au 1er étage au centre. Ce lieu est dédié au recueillement de toute personne fréquentant l'HMR quelles que soient ses croyances.

Pour les personnes de religion chrétienne catholique, il y a possibilité de recevoir la communion sur demande.

Le service de bénévolat

Une équipe de bénévoles ayant reçu une formation offrent ses services d'accompagnement. Si vous le désirez, un(e) bénévole peut vous offrir une oreille attentive ou tout simplement une présence silencieuse et chaleureuse.

Différents services d'ordre matériel tels que :

- Les heures de repas sont approximativement, les suivantes :

Déjeuner : 8 h 30

Dîner : 12 h

Souper : 17 h

Collations disponibles sur demande.

- Votre famille et vos proches peuvent apporter des plats « cuisinés maison ». Nous vous demandons de s'assurer qu'ils soient bien identifiés à votre nom et que la date y soit indiquée. Un réfrigérateur et un four micro-ondes sont à votre disposition dans la salle à manger de l'unité.
- La salle à manger peut être réservée pour des rencontres familiales (anniversaires, etc.). Il suffit d'en parler avec votre infirmière.
- Nous offrons la possibilité qu'un proche puisse dormir à votre chevet.
- Des soins de pieds (\$).
- Les services d'une coiffeuse (\$).
- La télévision (\$).

(\$) : Services facultatifs : les coûts doivent être assumés par vous ou votre famille.

Voici une liste d'articles que nous vous suggérons d'apporter :

- Articles de toilette : savon, shampoing, lotion pour le corps, brosse à dents, dentifrice, rasoir électrique (identifié à votre nom), etc.,
- Papiers mouchoirs,
- Souliers ou pantoufles à semelles antidérapantes pour prévenir les chutes,
- Pyjamas, jaquettes, robe de chambre,
- Sous-vêtements et bas.
- Si vous désirez augmenter votre confort, vous pouvez apporter de la maison vos oreillers, votre douillette ou encore votre couverture favorite.
- Si vous désirez personnaliser votre chambre, vous pouvez apporter certains de vos objets tels que : photographies, livres, revues, etc. Vous ne pouvez cependant pas apporter de meubles, tout est déjà prévu pour votre confort. Les objets que vous apportez doivent être disposés sans percer les murs.
- Vous désirez écouter de la musique ? Vous pouvez apporter votre appareil radio ou disque compact.

- Vous pouvez apporter une petite télévision (maximum 20 po.). Pour un meilleur visionnement vous devrez cependant utiliser le câble installé par la compagnie fournissant le service à l'hôpital.
- Les appareils électriques nécessitant plus de courant ne sont pas permis (ex : réfrigérateur, climatiseur) car nos installations électriques actuelles ne peuvent supporter une charge additionnelle.

Heures de visite

Les visites sont permises en tout temps. Si la porte de l'entrée principale est verrouillée : sonner ou utiliser le téléphone rouge pour joindre l'agent de sécurité.

Visite des enfants en bas âge

Les enfants de tous âges sont admis à l'unité. Il est possible de recevoir leur visite.

Congé temporaire

Si vous désirez un congé de quelques jours ou encore une sortie de quelques heures : parlez-en à votre infirmière, médecin ou travailleur social. Nous vous aiderons avec plaisir dans l'organisation de votre congé temporaire.

Animaux domestiques

Vous aimeriez voir votre animal préféré ? C'est possible : parlez-en à votre infirmière.

Politique sur l'usage du tabac

Seule la personne hospitalisée a le droit de fumer à l'intérieur de l'hôpital. Pour ce faire, vous devez toutefois vous rendre dans la salle aménagée à cet effet. Pour votre sécurité et celle de votre entourage, nous vous demandons de nous remettre cigarettes et briquet. Lorsque vous désirez fumer, demandez au personnel vos effets de fumeur.

Fondation Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Il vous est possible de faire un don à la fondation Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Des formulaires sont disponibles dans un présentoir près du poste. Si vous désirez que votre don soit dédié à l'unité des Soins palliatifs, mentionnez-le sur le formulaire.

Nous espérons que ce feuillet d'information vous a permis de mieux connaître les soins et services offerts à notre unité.

Si vous avez des questions : n'hésitez pas à en parler à un membre de l'équipe.

L'Équipe en soins palliatifs est soucieuse de vous prodiguer des soins de qualité.

Votre satisfaction est notre plus grande récompense.

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Adresse postale

5415, boul. de l'Assomption
Montréal QC H1T 2M4
Téléphone : (514) 252-3400
www.maisonneuve-rosemont.org

Tous droits réservés
©HMR; soins palliatifs, 2010